

PERMANENCES

Sur Clermont-Ferrand * sur rendez-vous

32 rue Gabriel Péri * : lundi de 14H à 18H

Logement social : jeudi de 14H à 16h30

Copropriétaire : 2ème et 4ème lundi de 17H à 19H

Maison de l'Habitat * : mardi de 8H30 à 12H - 129 av. de la République

Croix de Neyrat * : jeudi de 14H à 18H - Vitrine des Associations, Galerie marchandé Auchan Nord

Les Vergnes : mercredi de 8H00 à 12H - 21 rue Château des Vergnes

Champratel : jeudi de 8H30 à 12H—24 rue de Flamina

La Gauthière : mardi de 9H à 12H - Public Info

St Jacques : mercredi de 8H30 à 11H30 - Consothèque, 145 avenue Léon Blum

Guyonmer/Anatole France : 1er mercredi du mois de 17H30 à 18H30 - 35 rue Guyonmer

Amadéo/Kellerman : 1er et 3ème mardis de 17H à 19H
24 rue A. Menat

Sur Aulnat

1er lundi du mois de 16H30 à 18H30 - CCAS, 32 bis rue la République

Sur Riom sur rendez-vous uniquement

1er et 3ème jeudis de 9H à 11H30—Maison des Associations rue Nord, Entrée A

Sur Issoire

Les mardis de 17H à 19H — Maison des Associations, 20 rue du Palais

Sur Cournon d'Auvergne

Les mercredis de 14H à 16H30 — Maison des Citoyens, 15 impasse des Dômes



Un nouveau service
« CLCV SOS JURIDIQUE »,
réservé aux adhérents

Un juriste professionnel spécialisé, répond à toutes vos questions (consommation, immobilier, famille, circulation, travail, autre...)

6 jours sur 7, autant de fois que nécessaire au cours d'une année, pour seulement **18€ par an**.

Ce service est joignable par simple appel téléphonique non surtaxé.

OUI JE SOUHAITE ADHERER A LA CLCV (cochez la case choisie)

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code Postal : Localité : Tel. :

Email (si vous souhaitez recevoir la lettre d'information):

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 28 € pour une adhésion classique | <input type="checkbox"/> 46€ cotisation CLCV + ⁽¹⁾ |
| <input type="checkbox"/> 40€ pour le règlement d'un dossier individuel | <input type="checkbox"/> 58€ cotisation CLCV + ⁽¹⁾ |
| <input type="checkbox"/> 45€ pour les copropriétaires | <input type="checkbox"/> 63€ cotisation CLCV + ⁽¹⁾ |

Abonnement à un magazine spécialisé inclus dans le prix de la cotisation

Par chèque joint à l'ordre de la CLCV à envoyer à : CLCV—32 rue Gabriel Péri 63000 Clermont-Ferrand

Forfait déplacement (pour état des lieux) : Clermont-Ferrand : 6€ <20 km : 12€ >20 km et jusqu'à 50km: 17€

(1) La cotisation CLCV + = la cotisation et l'abonnement au service « SOS JURIDIQUE »



ASSOCIATION D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS DES LOCATAIRES DES COPROPRIETAIRES ET DES USAGERS

32 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04.73.36.75.91

E.mail : puy-de-dome@clcv.org

Site : www.puydedome.clcv.org



[clcvpuydedome](https://www.facebook.com/clcvpuydedome)



[clcv_63](https://www.instagram.com/clcv_63)



[@clcv_63](https://twitter.com/clcv_63)

L'ASSOCIATION CLCV 63 C'EST :

Une association **indépendante** qui a pour objectif d'**informer**, de **défendre** et de **représenter** les habitants dans **tous les domaines de la vie quotidienne** : la consommation, le logement, l'environnement et la santé

Une **association nationale** présente dans le département depuis 1973

La **première des associations** représentatives des locataires dans le Puy de Dôme

Une association qui milite **contre toute forme d'exclusion** sociale et agit pour la promotion des droits permettant à chaque individu d'être **Citoyen au quotidien**

Consommation

Vous avez un litige avec votre banque, votre assurance, un opérateur de téléphone, un commerce, la qualité ou le prix d'un produit commandé...

Logement

Vous n'êtes pas d'accord avec la réévaluation de votre loyer, le montant de vos charges, les travaux réalisés ou à faire.

Vous souhaitez être assisté pour votre état des lieux

Santé

L'alimentation, le sommeil, les rythmes de vie, l'hygiène bucco-dentaire sont des sujets qui vous intéressent. Tout comme l'utilisation des médicaments génériques ou la santé dans le logement

Environnement Cadre de Vie

Vous êtes inquiet de la qualité de l'air, de l'eau
Vous voulez faire des économies d'énergie,
vous informer sur le développement durable,
le tri des déchets, les OGM,
le commerce équitable..

● **CONTACTER LA CLCV**

C'est être **conseillé** pour les problèmes de la vie quotidienne

● **ADHERER A LA CLCV**

C'est être **défendu** à titre personnel ou collectif

● **REJOINDRE LA CLCV**

C'est **bénéficier de différents services** et ne plus être isolé dans sa vie sociale

C'EST AUSSI :

- Être reçu en entretien individuel par une personne compétente qui peut vous accompagner dans vos démarches
- Être assisté dans le suivi des réhabilitations collectives des logements et bénéficier de l'expertise de l'association pour tout problème locatif public, privé, ou copropriété
- Être représenté par des élus bénévoles dans toutes les instances institutionnelles du logement, de la consommation, de l'environnement et de la santé : organismes HLM, commissions représentatives des usagers, instances hospitalières...
- Bénéficier d'informations fiables et de formations
- Participer à des groupes de travail au sein de l'association
- Disposer de lieux « ressource » d'informations et de conseils : les Consothèques à St Jacques et à Croix Neyrat
- Participer ou organiser des moments conviviaux : « Immeubles en Fête », sorties familiales avec les adhérents